

Document 4

Accord entre le responsable du lieu d'expérimentation et le responsable du laboratoire

Le Dr, responsable du lieu d'expérimentation s'engage à ce que :

- tous les protocoles soient soumis au responsable du laboratoire avant leur mise en route,
- les dates de début et de fin d'essai soient communiquées au responsable du laboratoire,

Le Dr, responsable du laboratoire, s'engage à :

- prendre connaissance des prestations liées aux protocoles avant leur mise en œuvre,
- procéder aux prestations décrites dans le protocole avec les équipements de son laboratoire.
- mettre à disposition le personnel nécessaire pour la réalisation de ces prestations.

A, le
Le responsable du lieu d'expérimentation
(signature et cachet du service)

A, le
Le responsable du laboratoire
(signature et cachet du service)